

Dijon, le 27 Août 2020

Objet : Informations de rentrée

**PJ : Livret famille
Protocole restauration scolaire
Protocole internat**

25 avenue Touzet du Vigier
21000 Dijon
Téléphone
03 80 70 17 17

Fax
03 80 70 11 91
Courriel
0211928q@ac-dijon.fr

*Chers parents,
Chers élèves,*

Le lycée CDG se réjouit de pouvoir accueillir tous ses élèves à la rentrée de septembre 2020 selon le planning échelonné suivant :

		Internes	Externes - Demi- pensionnaires
Seconde	Mardi 1er septembre 2020	9h00	10h00
Première	Mercredi 2 septembre 2020	8h00 à 9h00	9h00
Terminale	Mercredi 2 septembre 2020	8h00 à 9h00	9h00
DEBUT DES COURS LE JEUDI 3 SEPTEMBRE 2020 A 8H00 POUR TOUTES LES CLASSES			

Avec toutes nos équipes, nous assurerons un accueil sécurisé pour tous dans le cadre du protocole sanitaire en vigueur. Je vous invite à consulter les documents en pièces jointes.

J'attire votre attention sur le fait que l'ensemble des mesures qui seront explicitées à la rentrée ne seront pleinement efficaces qu'avec la collaboration de tous.

Nous demandons ainsi aux parents de ne pas envoyer leur enfant à l'école si la température dépasse 38°C. Nous recommandons de prévoir dans les sacs, des masques de rechange (un masque pour 4 heures), du gel hydro alcoolique (GHA) ainsi qu'une gourde individuelle.

J'aurai plaisir à vous rencontrer prochainement et vous souhaite une excellente rentrée au lycée international Charles de Gaulle de Dijon.

Le proviseur

M TRAN David

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Numéro gratuit d'information
sur le coronavirus : 0 800 130 000

www.education.gouv.fr

COVID-19

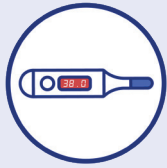
DE L'ÉCOLE AU LYCÉE, UNE RENTRÉE SEREINE DANS LE RESPECT DES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Afin que tous les écoliers, collégiens et lycéens fassent leur rentrée dans de bonnes conditions, nous prenons des mesures garantissant la sécurité de tous.

C'est avec vous et grâce à la responsabilisation et la vigilance collectives que nous assurerons l'éducation pour tous, en protégeant les élèves comme les adultes.

Voici la façon dont se déroulera la journée de votre enfant et les règles à observer pour se protéger et protéger les autres.

Ensemble, nous réussirons.



Avant de quitter la maison

En cas de symptômes ou de sensation de fièvre, veillez à prendre la température de votre enfant. Si elle est supérieure à 38° C, votre enfant doit rester à la maison.

Si une personne est porteuse du virus au sein du foyer, vous devez garder votre enfant à la maison. Des cours à distance lui seront proposés.



À l'arrivée à l'école

Les attroupements et les croisements sont limités autant que possible.

Les accompagnateurs sont autorisés à entrer dans les écoles :

- avec un masque ;
- après désinfection des mains.

Tout au long de la journée



Port du masque

- **Pour les enfants de moins de 11 ans**, le port du masque n'est pas adapté mais la plus grande distance possible est recherchée entre chaque table.

- **Pour tous les élèves à partir de 11 ans**, le port du masque est obligatoire.



Hygiène des mains

Les élèves se lavent les mains, a minima :

- à l'arrivée dans l'établissement ;
- avant chaque repas ;
- après être allé aux toilettes ;
- le soir, avant de rentrer chez eux ou dès l'arrivée à la maison.

Comment bien se laver les mains ?

Lavage au savon pendant 30 secondes.
Séchage avec une serviette en papier jetable ou à l'air libre.

À noter : à l'école maternelle et élémentaire, le gel hydroalcoolique est utilisé sous la surveillance d'un adulte.



À la cantine

- Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.
- Dans les zones qui le nécessitent, les élèves d'une même classe déjeunent ensemble et une distance d'un mètre est respectée entre les groupes.



Dans la cour de récréation

- L'accès aux espaces et jeux collectifs ainsi qu'aux bancs est autorisé.
- La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe est également permise : ballons, etc.



Que se passe-t-il si un élève présente des symptômes ?

L'élève est isolé avec un masque sous la surveillance d'un adulte qui porte également un masque. Vous serez rapidement contacté par l'école ou l'établissement qui vous invitera à vous rapprocher de votre médecin avant tout retour en classe.



Après la classe

- Le nettoyage des sols, des grandes surfaces ainsi que des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.
- Les locaux sont aérés au minimum toutes les 3 heures pendant au moins 15 minutes.

Ces mesures peuvent être adaptées par les autorités sanitaires dans les territoires où la circulation du virus augmente. Les familles seront accompagnées selon leurs besoins.

Pour en savoir plus : www.education.gouv.fr



Protocole d'accès au restaurant scolaire

File d'attente

1. Un marquage au sol sera identifié lorsque la distanciation de 1 m n'est plus possible.
2. Présence d'un balisage et/ou d'une signalisation au sol pour la file d'attente prioritaire et la file d'attente normale.
3. Port du masque obligatoire jusqu'au moment du repas à table.

Parcours à l'intérieur de la restauration scolaire:

Etape 1 : Utiliser le gel hydro alcoolique (GHA) situé à l'entrée de la restauration scolaire. Geste obligatoire.

Etape 2 : Passer la carte à la borne pour retirer son plateau.

Etape 3 : Se servir le long de la chaîne – ne pas reposer les aliments pris. Le salade bar est momentanément inaccessible en cette période de COVID-19. Le plat chaud est donné par un personnel de la restauration.

Etape 4 : le pain, les couverts et les verres sont distribués en fin de chaîne par un agent de service dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

Installation dans la salle du restaurant

1. La salle de restauration sera divisée en zones. Le placement des élèves n'est plus libre : il sera sous la supervision des AED.
3. Les fontaines sont en service : utilisation obligatoire du GHA.
4. Le micro-onde et les distributeurs de boissons ne seront pas utilisables pour des raisons sanitaires.

Important : tout déplacement à l'intérieur de la restauration scolaire devra se faire avec le port du masque.

L'utilisation des fontaines à eau se fera après usage du GHA.

Sortie du restaurant scolaire

1. Remettre son masque.
2. Déposer son plateau après avoir effectué son tri et ne pas laisser de masque sur son plateau. Utiliser la poubelle spécifique pour jeter le masque.
3. Avant de sortir du self : utiliser obligatoirement le GHA mis à disposition en fin de débarrassage.

Nettoyage des tables : application du protocole nettoyage / désinfection

Le nettoyage est fait à chaque fin de service.



Protocole spécifique COVID 19 pour l'internat du Lycée Charles de Gaulle :

L'ensemble des consignes du protocole établi pour le lycée s'applique également à l'internat : port du masque obligatoire dans les locaux, ou distanciation physique d'1m au minimum. Respect des gestes barrière, avec lavage systématique et fréquent des mains et aération des chambres de façon régulière.

Les élèves doivent prévoir suffisamment de masques pour couvrir la totalité de leur semaine au lycée (15 environ) qui devront être lavés par les familles en fin de semaine.

De même les élèves peuvent apporter des lingettes et autre produits de nettoyage personnels afin de désinfecter leurs sanitaires avant utilisation si elles/ils le souhaitent. Le ménage et la désinfection seront effectués par les agents chaque matin.

En raison des conditions sanitaires actuelles, l'organisation et la répartition des internes dans les étages et par chambrée a été dictée par les priorités de santé (nombre d'élèves par chambre et choix des bâtiments). Toute demande de changements de chambre sera soumise à l'accord systématique des seuls CPE, ou décidé par les CPE en cas de problème particulier dans la chambre, en lien avec le service de santé de l'établissement.